

VILLE DE MIRAMONT DE GUYENNE
PISCINE MUNICIPALE

AVIS AU PUBLIC

1. Période d'ouverture de la piscine municipale
du 4 juin au 6 septembre 2009

2. Horaires d'ouverture au public :

- Du 4 au 30 juin et du 7 au 30 septembre 2009:
 - Mardi de 17 h à 19 h
 - Mercredi de 14 h 15 à 19 h
 - Vendredi de 17 h à 19 h
 - Samedi de 14 h 15 à 19 h
 - Dimanche de 15 h à 19 h 30
- Du 1^{er} juillet au 6 septembre :
 - Lundi de 14 h 30 à 19 h 30
 - Mardi de 14 h 30 à 19 h 30
 - Mercredi de 14 h 30 à 19 h 30
 - Jeudi de 14 h 30 à 19 h 30
 - Vendredi de 14 h 30 à 19 h 30
 - Samedi de 14 h 30 à 20 h
 - Dimanche de 14 h 30 à 20 h

(jusqu'à 18 h pour les enfants non accompagnés)

3. Prix d'entrée :

- **Pour le public :**
 - Enfants de moins de 5 ans : entrée gratuite
 - Enfants de 5 à 16 ans (nageurs ou visiteurs) :

Individuel	1.65 €
Carnet de 10 bains	14.20 €

- **Adolescents de plus de 16 ans et adultes :**

Individuel	2.60 €
Carnet de 10 bains	22.00 €

- **Visiteurs (plus de 16 ans et adultes) :**
1.70 €

- **Centre de loisirs, sapeurs-pompiers, club de triathlon, UNSS**
(période scolaire) : gratuit